

Rollier d'Europe

Coracias garrulus



Le Rollier d'Europe est une espèce de catégorie faunistique tourano-méditerranéenne qui devait être autrefois présente dans toute l'Europe (GÉROUDET, 1980). S'il a disparu de nombreuses régions, il occupe encore actuellement la zone orientale, de l'Estonie à la Grèce. À l'ouest du continent, il reste strictement méditerranéen : on peut le trouver en France, dans les péninsules Ibérique et Italienne et dans quelques grandes îles (Sicile, Sardaigne). Les populations paléarctiques s'étendent également à l'Afrique du Nord (Maghreb) et à l'Asie occidentale (Turquie).

Le rollier semble avoir été assez rare en France au siècle dernier. Pour le département du Gard, en 1844, CRÉSPON indiquait qu'il nichait tous les ans en très petits nombres, alors qu'en Provence, JAUBERT et BARTHÉLÉMY-LAPOMMEYRE, en 1859, estimaient sa présence comme « n'étant ni régulière, ni annuelle ».

Au XX^e siècle, on a assisté à une implantation plus solide de l'espèce à partir de la basse vallée du Rhône, qui l'a conduit à étendre son aire de nidification et à augmenter la densité de ses populations. En 1936, l'inventaire de MAYAUD le donnait encore comme nicheur seulement en Camargue, conseillant, toutefois, de le rechercher en Alsace où il avait bien fait partie, autrefois, de l'avifaune nicheuse (dernière reproduction connue remontant à 1800 ; C.E.O.A., 1989). Dès 1943, le rollier avait été signalé près d'Aix-en-Provence et en 1948 près d'Avignon, mais il n'avait pas encore atteint l'Hérault (YEATMAN, 1976). Ultérieurement, l'enquête de 1970-1975 montra que l'espèce était alors surtout répandue dans les trois départements centraux du biome méditerranéen. Remarquons l'absence de données sur la Corse, alors que GÉROUDET (*op. cit.*) comme THIBAUT (1983) envisageaient la possibilité de nidifications localisées. L'effectif national, évalué alors à moins de 100 couples, a été sous-estimé : les seules populations du département du Gard étaient à leur apogée historique, pendant cette période, et dépassaient les 150 couples. De ce fait, au vu des recensements réalisés dans les autres départements, l'effectif national a été réévalué à plus de 300 couples par BOUSQUET (1987), mais pouvait être deux fois plus important compte tenu de nombreuses lacunes dans la connaissance, à l'époque, de la distribution de l'espèce. Pour l'anecdote, en 1974 une reproduction, non mentionnée dans l'atlas, avait même été observée dans le Tarn à 700 m d'altitude (J.-M. CUGNASSE, comm. pers.).

La présente enquête montre que la répartition de l'oiseau bleu accuse plutôt un léger recul puisqu'il a

disparu des Alpes-Maritimes, où aucun indice de présence n'a plus été trouvé depuis la nidification de quelques couples en 1976 (BOUSQUET, *op. cit.*). De même, la reproduction dans le Tarn et les notations possibles de l'Aveyron et de l'Isère n'ont pas été confirmées.

Si l'aire de distribution française du rollier tend à régresser, les observations sont de plus en plus fréquentes en son cœur. À cela deux raisons : une légère augmentation des effectifs constatée ces dernières années, et surtout une meilleure connaissance des régions méditerranéennes qui ont permis la découverte de plusieurs populations passées jusqu'alors inaperçues.

Y. ALEMANN (comm. pers.) indique que dans les Pyrénées-Orientales l'effectif du rollier, nicheur rare et localisé en 1986, semblait diminuer. Ainsi, sur le pourtour de l'étang de Canet, il y avait 3 couples en 1981, 2 en 1982 et aucun en 1983, mais un couple s'est à nouveau installé en 1991 et 3 en 1993. On connaît aussi 3 à 5 couples dans la plaine du Roussillon. Sur le reste du département moins de 10 couples sont notés à proximité de Vingrau-Estapel et dans la plaine de Saint-Nazaire (P. CRAMM, comm. pers.).

Lors de l'enquête de 1976, le rollier semblait quasi absent de l'Aude, sa nidification n'ayant pu être prouvée que près de la côte. Actuellement, 10 à 20 couples y sont présents dont une partie sur les bords du canal du Midi et l'autre partie dans la basse plaine de l'Aude (P. CRAMM, 1989a).

Les effectifs estimés actuellement dans l'Hérault sont compris entre 110 et 140 couples (contre 30 connus en 1986). Les plus belles populations avoisinent les 30 couples dans le couloir du Lez, 20 à 25 dans le Biterrois, 20 dans la plaine de l'Hérault, 10 à 15 dans le Lodévois, mais moins de 10 couples respectivement dans la plaine littorale, les Hautes Garrigues du Montpelliérais, le piémont du Biterrois ainsi que sur la limite du Minervois. (P. CRAMM, 1989b et comm. pers.).

Le Gard accueillait, en 1986, environ 120 couples dont la répartition était loin d'être homogène. Par désertion de sites septentrionaux et diminution des densités au sud, l'espèce paraissait en légère difficulté par rapport à la situation de 1970 (BOUSQUET, *op. cit.*). Depuis, une reprise s'est fait sentir dans le sud du département, à l'image de la plaine de Pompignan où la population est passée de 2 à 8 couples nicheurs de 1986 à 1992.

L'effectif des Bouches-du-Rhône pourrait atteindre 150 couples, dont 70 environ en Crau et 40 en Camargue. Au total, la population du département, avec les couples de la région de Lambesc et de la Durance est estimée à 100-150 couples (F. DHERMAIN, comm. pers.).

Le rollier occupe une bonne partie du Var, même s'il semble que la découverte de nouveaux couples soit plus le reflet d'une meilleure prospection que d'une expansion réelle des effectifs. La population doit approcher la centaine de couples (F. DHERMAIN, comm. pers.).

L'effectif français est donc actuellement compris entre 450 à 540 couples, ce qui doit être inférieur, malgré une récente augmentation, à celui des années 1970.

L'oiseau est présent chez nous de mai à septembre. Ses lieux d'hivernage se situent au sud du Sahara. Il y recherche les paysages constitués de terrains découverts à la végétation rase qui offrent peu d'espaces où peuvent se dissimuler ses proies, mais il a aussi été signalé dans les mangroves littorales (CRAMP, 1985).

La présence de postes de guet (poteaux, fils électriques) ainsi que de cavités pour la nidification est prépondérante dans le choix du site de reproduction. Le rollier est dans notre pays essentiellement un hôte des

allées de platanes et des lisières de ripisylves où il peut parfois atteindre des densités remarquables pour un oiseau de cette taille. FRISCH (1966) cite 6 couples pour 1 km² à Vergière (Bouches-du-Rhône); nous avons pour notre part noté 10 couples le long de 3 km dans une ripisylve du Gard. L'espèce niche aussi dans des parois de sable, souvent en compagnie de Guépriers d'Europe, et plus rarement dans des trous de vieilles constructions. Elle accepte également les nichoirs, ce qui permet d'accroître localement les populations. Les pontes sont le plus souvent déposées dans les cavités sans apport préalable de matériaux.

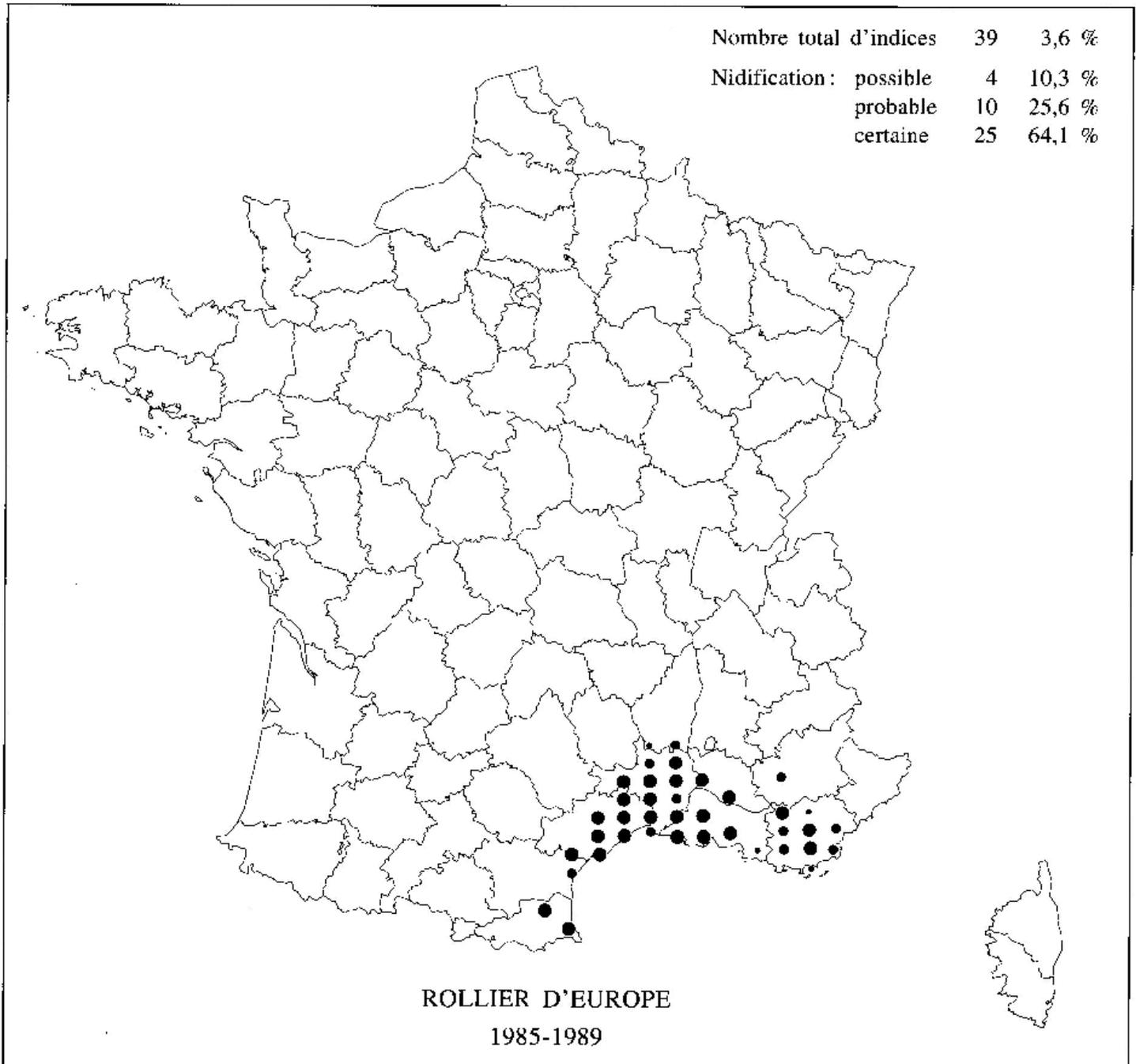
Après l'arrivée des migrateurs, des parades nuptiales marquées par les piqués acrobatiques du mâle, et ponctuées de cascades de cris rauques caractéristiques, animent les «sites à rollier». Une fois les 4 ou 5 œufs déposés, à la fin de mai ou en juin, les deux parents assurent l'incubation qui dure environ 18 jours. Les jeunes restent au nid pendant 4 semaines. Leur émancipation a lieu au plus tôt à la fin de juillet, mais bien des reproductions se terminent en août. Le rollier n'assure donc qu'une seule ponte par an.

Le régime alimentaire de ce prédateur est en majorité constitué des plus gros insectes qu'il peut trouver dans les garrigues, friches et cultures qu'il exploite : orthoptères (criquets, sauterelles), coléoptères (lucanes, capricornes, cétoines). A défaut d'invertébrés, il lui arrive de s'attaquer à des micromammifères ou des petits oiseaux.

Les variations d'effectifs évoquées plus haut n'ont pas de causes évidentes, comme pour beaucoup de migrateurs. Mais la situation actuelle dans le Midi méditerranéen n'incite pas à l'optimisme. Le rollier est largement dépendant de la qualité de ses territoires de chasse. La déprise agricole ne le favorise que temporairement, par l'apparition de friches, puisque la fermeture des milieux qu'elle entraîne, à terme, élimine inéluctablement l'espèce. De plus, même si la compétition avec le choucas pour les sites de nids semble très marginale, cet oiseau souffre, localement au moins, du manque de cavités adéquates, notamment à la suite de l'abattage des vieux arbres.

Centre Ornithologique du GARD

Références : voir page 743.



GUERMEUR, Y., HAYS, C., L'HER, M., MONNAT, J.-Y. et THOMAS, A. (1973). – Actualités ornithologiques du 16 mars au 15 juillet 1973. *Ar Vran*, 6: 63-136.

LE TOQUIN, A. (1993). – Grande enquête Coucou: des résultats passionnants. *Le Chasseur français*, novembre 1993: 102-106.

MOREAU, G. (1991). – Fréquence du parasitisme par le Coucou gris *Cuculus canorus*. *Alauda*, 59: 115.

Martinet à ventre blanc

Apus melba

ARN, H. (1960). – *Biologische Studien am Alpensegler*. Mitt. naturf. Ges. Solothurn N° 19: 1-204.

BALLUET, P. (1993). – La progression du Martinet à ventre blanc, *Apus melba*, sur la bordure nord-orientale du Massif Central (France). *Nos Oiseaux*, 42: 171-180.

BARTELS, M. (1931). – Beobachtungen an Brutplätzen des Alpenseglers *Micropus melba melba*. *J. Orn.*, 79: 1-28.

COCHET, G. (1978). – Nidification du Martinet alpin (*Apus melba*) à Prades (Haute-Loire). *Le Grand-Duc*, 13: 55.

COCHET, G. (1983). – Notes sur la répartition et la biologie du Martinet à ventre blanc (*Apus melba*) en Ardèche. *07 Nature*, 11: 25-30.

COCHET, P. (1982). – Une poussée vers le nord du Martinet à ventre blanc, *Apus melba*, dans l'est du Massif Central. *Nos Oiseaux*, 36: 274-276.

DASKE, D. (1992). – Installation du Martinet alpin (*Apus melba*) à Mulhouse (Haut-Rhin). *Ciconia*, 16: 30-38.

LAFERRÈRE, M. (1954). – Les colonies du Martinet à ventre blanc ou alpin *Apus melba melba* (Linné) en France. *Alauda*, 22: 44-59.

MASSON, R. (1992). – Le Martinet à ventre blanc (M. alpin) *Apus melba*, nicheur en Bourgogne. *Bull. Soc. Hist. Nat. Autun*, 144: 12.

MAYAUD, N. (1954). – Le Martinet à ventre blanc *Apus melba* en Savoie et dans les Pyrénées. Ses migrations. *Alauda*, 22: 63-64.

NICOLAU-GUILLAUMET, P. et AFFRE, G. (1960). – Mise au point sur le Martinet à ventre blanc (*Apus melba* L.) dans les Pyrénées et le Sud-Ouest de la France. *Oiseaux de France*, 29-30: 10-17.

RIVOIRE, A. (1954). – Notes sur *Apus melba* dans le midi méditerranéen de la France. *Alauda*, 22: 60-62.

Guêpier d'Europe

Merops apiaster

CANTERA, J.-P. (1990). – Le Guêpier d'Europe en Corse (*Merops apiaster*). Modes de nidification et inventaire des colonies. *Trav. sc. Parc Nat. Rég. et Rés. Nat. de Corse*, 29: 1-24.

DEJAIFVE, P.-A. (1981). – Quelques données sur la migration automnale des Guêpiers d'Europe, *Merops apiaster*, dans les Pyrénées orientales. *Le Gerfaut*, 71: 619-620.

LESSELLS, C.M. (1990). – Helping at the nest in European Bee-eaters: who helps and why? In BLONDEL, J., GOSLER, A., LEBRETON, J.-D. et MC CLEERY, R. *Population biology of passerine birds, an integrated approach, NATO ASI series, vol. G24*. Springer-Verlag, Berlin: 357-368.

LESSELLS, C.M. et AVERY, M.I. (1989). – Hatching asynchrony in European Bee-eaters *Merops apiaster*. *Jour. An. Ecol.*, 58: 815-835.

Rollier d'Europe

Coracias garrulus

BOUSQUET, G. (1987). – Le Rollier d'Europe (*Coracias garrulus*): la photo-interprétation, outil approprié au recensement des sites de nidification, dans le département du Gard & Essai de synthèse sur la nidification nationale. *Bull. du C.O.GARD*, 3: 9-32.

CRAMM, P. (1989a). – Le Rollier d'Europe. Nicheur très commun le long du canal du Midi. *Feuille de liaison du GRIVE*, 20: 3.

CRAMM, P. (1989b). – Le Rollier d'Europe. Compléments sur la population nicheuse du Languedoc Roussillon. *Feuille de Liaison du GRIVE*, 18: 16-18.

FRISCH, O. von (1966). – Beitrag zur Ethologie der Blaurocke (*Coracias garrulus*). *Zeits. Tierpsychol.*, 23: 44-51.

Torcol fourmilier

Jynx torquilla

AFFRE, G. et L. (1980). – Distribution altitudinale des oiseaux de l'est des Pyrénées françaises. *L'Oiseau et R.F.O.*, 50: 1-22.

Anonyme (1989). – Torcol fourmilier. In C.E.O.A. *Chronique ornithologique 1989. Période du 16-11-1986 au 31-12-1987*. C.E.O.A., Strasbourg: 61.

BARRAILLER, J.-L. (1989). – Synthèse du printemps 1988. *Le Passer*, 26: 20-37.

BERNARD, A. (1989). – *Chronique ornithologique départementale 1988-1989*. C.O.R.A., document interne, 42 p.

CUISIN, M. (1991). – Torcol fourmilier. In YEATMAN-BERTHELOT, D., *Atlas des oiseaux de France en hiver*. S.O.F., Paris: 330-331.

EDON, D. (1991). – Calendrier ornithologique de Haute-Savoie. Automne 1989 à été 1990. *Apus melba*, 9: 3-38.

INGREMEAU, D. (1989). – Torcol fourmilier. In Synthèse ornithologique départementale. Période du 16-11-1986 au 31-12-1987. *Le Geai*, 13: 50.

MAGNOULOUX, D. (1983). – Calendrier ornithologique de Haute-Savoie. Automne 1978 à été 1979. *Apus melba*, 6: 50-67.

MOREAU, G. (1989). – Torcol fourmilier. In GONM, *Atlas des oiseaux nicheurs de Normandie et des îles Anglo-Normandes*. Groupe Ornithologique Normand, Caen (*Le Cormoran*, tome 7): 129.